

Présentation :

Travailler auprès des personnes âgées impose une attention toute particulière à la préservation de leur qualité de vie et de leur autonomie.

Le projet de vie personnalisé est un outil intéressant pour vous aider à y parvenir.

Il s'inscrit dans un cadre juridique et se construit avec la personne, son entourage proche et l'équipe pluridisciplinaire.

Cette formation sera l'occasion pour vous de définir le contexte général du projet de vie personnalisé, votre rôle dans sa construction, sa réalisation et son évaluation.

Objectifs et compétences professionnelles visés

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Savoir quel est votre rôle dans la réalisation et l'évaluation du projet
- Participer pleinement à la construction d'un projet de vie personnalisé
- Définir le projet de vie personnalisé et le situer dans son contexte
- Connaître et appliquer les étapes de construction d'un projet de vie personnalisé

Public visé :

Tout professionnel participant à l'aide au quotidien des personnes âgées

Intervenant :

Karen Ettedgui, Infirmière titulaire d'un Master en pédagogie des sciences de la santé

Prérequis :

Exercer une activité d'aide auprès des personnes âgées dépendantes.

Organisation de la formation :

2 journées

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00

Durée de la formation :

2 journées soit 14 heures

Effectif : 6 personnes au minimum et 12 personnes au maximum

PSH : accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite

Formation Intra : Tarif => Nous consulter

Programme de formation :

Cette action de formation est animée en présentiel ou en FOAD "formation ouverte et/ou à distance"

JOUR 1 : Matin

- ❖ Accueil des participants, recueil de leurs attentes et présentation du programme de formation
- ❖ Positionnement des participants sur le sujet : questions, niveau de connaissance, leurs représentations

- ❖ Le contexte d'application :
Le cadre législatif
 - Le droit des usagers : Les 5 axes de la loi du 02 janvier 2002
 - Le droit des malades : Loi du 04 mars 2002
 - Plan Alzheimer et plan de bientraitanceA quoi sert le projet de vie personnalisé ?
 - Définition, objectifs du projet

- ❖ Les étapes de construction :
 - Qui participe ?
 - Comment l'élaborer ? recueil d'information, analyse des éléments recueillis puis construction du projet en équipe pluridisciplinaire, réalisation, évaluation et réajustement.

JOUR 1 : Après Midi

- ❖ *Retour des stagiaires et débriefing de la matinée.*

- ❖ Comment vous situer dans la réalisation de ce projet ?
Votre place et votre rôle en tant que professionnel.

- ❖ A partir d'une situation proposée :
 - Construction des étapes d'un projet de vie personnalisé

Travail d'intersession : mise en œuvre de différents projets de vie

JOUR 2 : Matin et Après Midi

- Retour d'expériences
- Évaluation des différents projets de vie après leur mise en application
- Propositions de réajustements

Méthodes pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle de formation
- Apports théoriques et pratiques
- Un temps est prévu au démarrage de la formation pour l'évaluation des acquis et le recueil des attentes des stagiaires.
- Échanges autour des représentations individuelles et sociales.
- Exercices de mise en situations et jeux de rôle.
- Les supports utilisés : PowerPoint et quizz et sondages en ligne, documents pédagogiques
- Méthode pédagogique : Pédagogie active.

La formation est construite afin de susciter l'intérêt et l'implication des stagiaires. Ils participent activement au déroulement de la formation : jeux de rôles, débats, quizz, échanges autour des expériences. Les contenus théoriques se dévoilent au fur et mesure des questions suscitées chez les stagiaires.

- Évaluation à l'aide de cas concrets et jeux de rôles.

SAINTBIOSE Sasu - 3 Allée de l'économie - 67370 WIWERSHEIM

Tél : 06 51 15 91 22 E-mail : saintbiose@yahoo.com - www.saintbiose.com -

SIRET : 822 795 308 00029 Code APE 8690 F

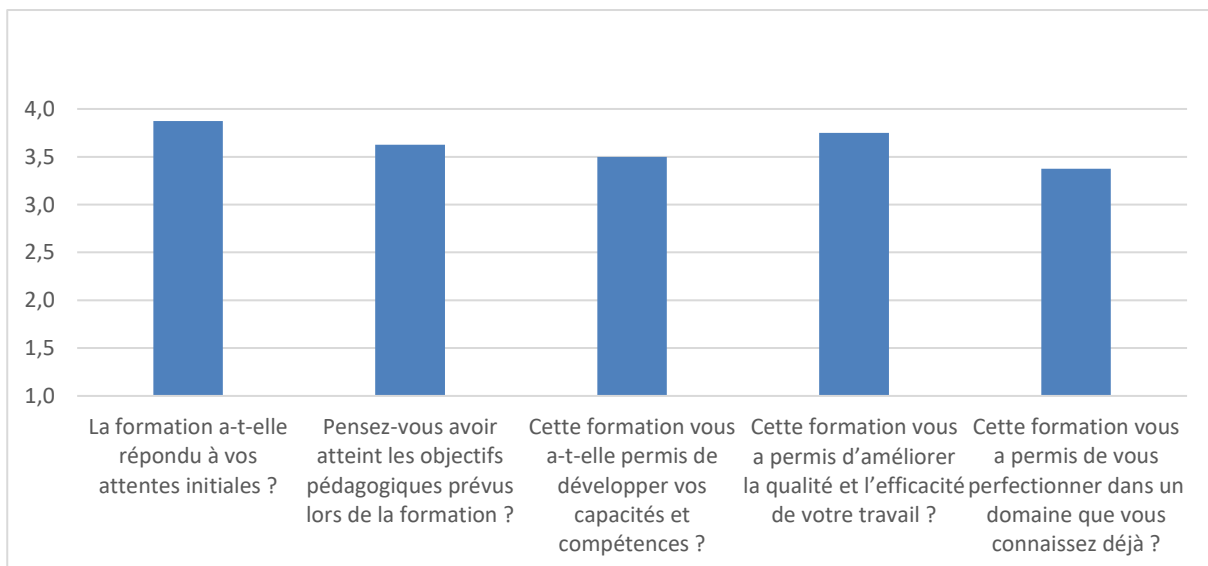
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 44 67 05867 67 auprès du Préfet de la région GRAND EST
Référencement DATADOCK et certification QUALIOP1

Mise en œuvre de moyens de compensation du handicap

Modalités d'évaluation et de suivi :

- ❖ Recueil des attentes des stagiaires et confrontation aux objectifs de la formation
- ❖ Évaluation des connaissances de stagiaires en début et en fin de formation
- ❖ Émargement des feuilles de présence
- ❖ Questionnaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte de objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis
- ❖ A distance de la formation : analyse de la transférabilité des connaissances dans la pratique individuelle et collective par le biais d'un questionnaire adressé au service formation, et lors de l'entretien professionnel du stagiaire.

Résultats des évaluations de la dernière formation (8 stagiaires)



100% des stagiaires recommandent cette formation.

Niveau global de satisfaction sur une échelle de 0 à 10

